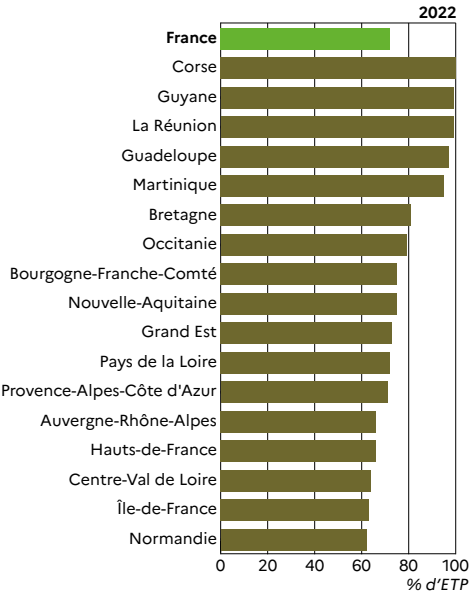
Emploi par région

En 2022, les industries alimentaires (hors artisanat commercial) et de boissons concentrent près des deux tiers des 607 000 équivalents temps plein (ETP) employés par les établissements de l'agroalimentaire implantés en France, commerce de gros inclus. Les trois plus grands secteurs employeurs sont le commerce de gros de produits alimentaires et de boissons, la transformation de la viande, et la fabrication d'autres produits alimentaires (tels que le sucre, le thé ou le café). Cinq régions rassemblent à elles seules plus de la moitié (54 %) des salariés de l'agroalimentaire : la Bretagne (12 %), l'Auvergne-Rhône-Alpes (11 %), les Pays de la Loire (10 %), la Nouvelle-Aquitaine (10 %) et l'Île-de-France (10 %).

L'ancrage territorial d'une entreprise peut être appréhendé par la localisation de ses salariés. Ainsi, une entreprise est qualifiée de monorégionale lorsque la totalité de ses salariés travaillent dans une seule région et de quasi-monorégionale lorsque cette proportion atteint au moins 80 %. En 2022, 72 % des salariés des industries (hors artisanat commercial) et du commerce de gros agroalimentaires dépendent d'entreprises mono ou quasi-monorégionales. Cette part varie de 62 % en Normandie à 100 % en Corse.

Part des entreprises agroalimentaires monorégionales et quasi-monorégionales

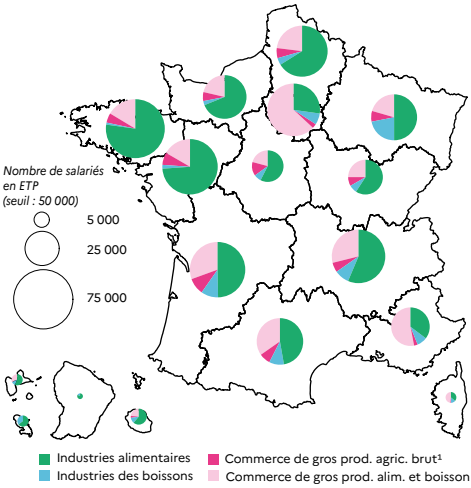
En pourcentage de l'emploi salarié en ETP du secteur agroalimentaire dans la région



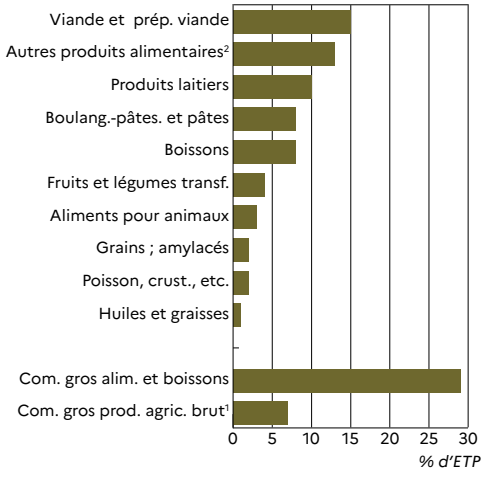
Lecture : en Bretagne, les entreprises monorégionales et quasi-monorégionales concentrent 81 % de l'emploi salarié en ETP du secteur agroalimentaire de la région.
Champ : France entière (hors Mayotte), entreprises de l'industrie et du commerce de gros agroalimentaires, hors artisanat commercial et hors tabac.
Sources : Insee - Flores 2022, Esane 2022, traitements SSP

Établissements agroalimentaires : emploi salarié en ETP en 2022

• **Par région**



• **Par secteur d'activité**



1. Y compris animaux vivants.
2. Sucre, café, thé…
Champ : France entière (hors Mayotte), établissements actifs en fin d'année et ayant pour secteur d'activité l'industrie et le commerce de gros agroalimentaires, artisanat commercial et tabac exclus.
Sources : Insee - Flores 2022, traitements SSP